



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



Paris, 16 Mars 2015

SECTION DE PIC PARIS NORD

PLÉNIÈRE DU 26 FÉVRIER 2015 SUR LES TRANSPORTS

Direction : NOUAR Amara ; Responsable Communication/BAFFREY Bernard ; Contrôleur de Gestion
CGT : BOURGADE Audrey, LEDOUX Dominique/CFDT : FIGUIERE Sylvie, LEVENT Isabelle
FO CHABOUD Bernard, ZEPHIRIN Sandra/ SUD : BILLARD Patrick

ENFIN !!! C'est le premier mot qui nous vient à l'esprit, la dernière réunion spécifique sur le sujet a eu lieu le 20 Février 2014. Ce jour-là avait été décidé le décalage de la navette du matin pour quelques minutes pour permettre à des agents d'arriver à l'heure, de même avait été acté le principe d'un questionnaire au personnel pour identifier tous les besoins réels ou potentiels. **Depuis plus rien, si ce n'est les relances de la CGT pour un point sur la situation.** Alors que les problèmes sont quasi quotidiens pour certains, une réunion annuelle c'est beaucoup trop peu, les soucis sont divers et variés selon les personnes, mais c'est une solution d'ensemble qui doit être trouvée.

Notre position a toujours été de préférer l'investissement dans un système de « navettes postales » plutôt que de s'adresser à des extérieurs, pour au moins 2 raisons :

- La Poste a déjà les véhicules et les chauffeurs à disposition
- Une réelle souplesse pour appréhender les incidents qu'ils soient mineurs (*absence de bus, retard..*) ou graves (*intempéries, grèves...*)

Quant au coût, nous laissons « les spécialistes » s'y atteler, pour nous le trajet domicile/travail doit être une des préoccupations majeures de la Poste, et donc elle n'a pas de prix, mais comparé aux **sommes versées aux sociétés CAB et VEOLIA chaque année (320000€ !!)**, on a forcément de la marge. C'est donc juste une question de politique menée par la Poste. Ce Jeudi 26 Février 2015 nous avons également listé les soucis avec le 152. Même si la Poste ne paie plus ses services, nous sommes tous des usagers de la RATP. Moins de bus pendant les vacances scolaires, parfois plus de 30 minutes d'attente pour avoir un « Tulipes », passages dans le « tunnel Courneuve » etc... La liste est longue sur les problèmes récurrents. Nous avons également mis en avant les difficultés de retour pour les agents de nuit le Samedi matin et les aléas sur certaines tranches horaires l'après-midi. Aux diverses inquiétudes, le responsable RATP 152 aurait simplement répondu que, vu que la régulation se fait dorénavant au niveau de l'IDF, **la solution pourrait être le 100% « Tulipes »** grâce à l'appui des boutiquiers du Centre Commercial Paris Nord (*situé à 3 mn*) qui voudraient un terminus entre 9H et 22H et grâce peut être au soutien des salarié(e)s de la PIC et de la ZAC toute entière

On l'a tous compris ce sont des projets tous rattachés à des décisionnaires hors Poste, tout comme le projet « Grand Paris » avec ses échéances lointaines et son tracé qui a d'ailleurs quelque peu ignoré la ZAC des Tulipes. Pourtant en 10 ans nous avons vu arriver un certain nombre d'entreprises et surtout des milliers de salarié(e)s qui comme nous rencontrent **des difficultés de transport au quotidien.** On peut toujours espérer entrevoir des améliorations coté service public dans les années à venir, mais en attendant il est urgent que notre employeur se soucie réellement de son personnel

Sur le remboursement des transports, le système en vigueur à la PIC existe depuis plusieurs années, pour nous il doit être non seulement reconduit mais aussi élargi à l'ensemble du personnel. Nous rappelons que la revendication CGT pour l'ensemble des personnels est : **LA PRISE EN CHARGE DE LA TOTALITÉ DES FRAIS DE TRANSPORTS PAR L'EMPLOYEUR.**

Ce 26 Janvier 2015 il nous a été de nouveau proposé un questionnaire aux agents, pour tenir compte des problèmes de chacun. Pourquoi pas ? Encore faut-il que le contenu soit explicite, et que les informations données ne soient pas utilisées de manière détournée. La totale transparence, avec les syndicats, pour le document pourrait être une garantie pour le personnel. **Des solutions doivent être trouvées très rapidement, cela n'a que trop duré.**

Affaire à suivre

VENEZ NOMBREUX À NOS HIS LES 16 ET 17 MARS